

Héritage chrétien : lettre à Jean-Pierre Raffarin

Article rédigé par *Élizabeth Montfort*, le 07 juin 2004

M. le Premier ministre, avec courage et lucidité, vous avez déclaré à Dublin, en présence de M. Bertie Ahern, que la France n'était pas "hostile" à la proposition d'inclure une référence à "l'héritage chrétien" dans le Préambule du futur Traité européen.

Vous avez ainsi entendu la demande d'une majorité d'Européens.

En effet, pour la première fois de l'histoire européenne, une pétition populaire a recueilli plus d'un million de signatures, ainsi que le soutien d'une cinquantaine d'ONG, représentant 55 millions d'adhérents de tous les États membres.

Les parlementaires européens coordinateurs de cette initiative ont pu annoncer à la presse ce chiffre signifiant l'élan exceptionnel sur cette question, en présence du ministre irlandais des Affaires étrangères, le jour même de l'entrée officielle de dix nouveaux États dans l'Union européenne.

Aucune priorité retenue par la Présidence irlandaise en vue de l'adoption du futur Traité, n'a fait l'objet d'un tel soutien. De tous les pays d'Europe, la société civile s'est mobilisée en signant cette demande.

Forts de cet appel, sans précédent dans l'histoire de l'Europe, plusieurs États ont transmis cette demande auprès de la Présidence irlandaise. Aujourd'hui, de nouveaux États les rejoignent.

En outre, le PPE, par la voix de son Président, M. Poettering, s'est manifesté, d'une manière constante, pour l'inclusion de cette référence. Les représentants de votre majorité (UMP-UDF-MPF-RPF) s'y sont associés.

La France peut-elle rester à l'écart de cette demande et nier une évidence historique en restant isolée ?

La réunification de l'Europe oblige à préciser son identité pour elle-même et pour le monde, car en se réunifiant, elle est passée d'un espace économique, financier et administratif, à une communauté de valeurs telles qu'exprimées dans l'article 2 du projet de Traité : "L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'état de droit, ainsi que de respect des droits des l'Homme. Ces valeurs sont communes aux Etats membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la tolérance, la justice, la solidarité et la non-discrimination."

Si ces valeurs sont reconnues et partagées par tous les Européens, les sources de ces valeurs sont également indiscutables.

Comment nier aujourd'hui la marque indélébile de l'héritage chrétien dans les domaines de l'art, du droit, de la philosophie, de la littérature ; en un mot, sur notre conception de l'homme et de sa dignité ?

Cette référence ne mettrait nullement en péril ni la laïcité des institutions, ni la séparation de l'Église et de l'État, auxquelles nous sommes attachés.

De plus, l'Union européenne n'est pas un club chrétien. Pour autant, refuser cette référence reviendrait à nier sa raison d'être.

Le compromis minimum adopté par les conventionnels traduit un manque d'ambition à l'heure où l'Europe doit être forte et rayonnante.

En fondant son avenir sur son histoire commune, l'Union européenne garantirait le succès de sa réunification et ouvrirait la possibilité d'un dialogue constructif avec les autres religions. C'est en se connaissant soi-même qu'on peut respecter les différences.

Enfin, la reconnaissance de notre héritage chrétien n'est pas une opinion, mais un regard de vérité sur notre histoire.

La refuser serait un déni de notre histoire et de notre démocratie.

Convaincue que vous resterez attentif à votre majorité ainsi qu'à celle de l'Europe, au moment où vous ratifierez le Traité fondateur de l'Europe réunifiée, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma très haute considération

Élizabeth Montfort

Député européen (PPE-UMP-France)

Elmar Brok (Allemagne), Peter Liese (Allemagne), Paolo Bartolozzi (Italie), Johannes Blokland (Pays-Bas), Marcin Libicki (Pologne), Brian Crowley (Irlande), Concepcio Ferrer (Espagne), Jan Figel (Slovaquie), Francesco Fiori (Italie), Ingo Friedrich (Allemagne), Marie-Thérèse Hermange (France), Bogdan Klich (Pologne), Vytautis Lansbergis (Lithuanie), Giorgio Lisi (Italie), Antonio Fenech (Malte), Maria Martens (Pays-Bas), Alojz Peterle (Slovénie), Dana Scallon (Irlande), Adriana Poli-Bortone (Italie), Jose Riberio e Castro (Portugal), Laszlo Surjan (Hongrie), Paul Rübzig (Autriche), Lennart Sacredeus (Suède), Jaime Valdivielso (Espagne), Ari Vatanen (Finlande), députés européens

>

>